



AUTRES SEJOURS POUR
ETUDIANTS

TRAVAILLER L'ÉTÉ / SUMMER WORK & TRAVEL

CENTRE EDUCATIONUSA
COMMISSION FRANCO-AMERICAINE FULBRIGHT
FRANCE



fulbright-france.org

1

LE VISA J1

2

CONDITIONS ET
DEMARCHES

3

OÙ TROUVER UN
PROGRAMME

4

BUDGET A PREVOIR

6

TRAVAIL BENEVOLE

7

NOUS CONTACTER



LE VISA J1

LE VISA J1

Les étudiants internationaux peuvent participer à des programmes d'échange culturel qui leur permettent de travailler légalement aux Etats-Unis pendant l'été.

Ces programmes sont gérés par des organismes privés américains ayant reçu l'agrément des autorités américaines. Les participants à ces programmes peuvent travailler aux Etats-Unis avec un visa d'échange (J-1) qu'ils obtiennent sur présentation du formulaire DS-2019 fourni par l'un des organismes agréés, dont nous avons fourni une liste non exhaustive dans les pages qui suivent.

La liste complète des organismes agréés se trouve sur le site :

<https://j1visa.state.gov/>, rubrique "Find a program sponsor" et catégorie "Summer Work/Travel".

Attention : un job d'été aux Etats-Unis n'est pas autorisé dans le cadre du programme d'exemption de visa (ESTA), sauf cas exceptionnels. Même si vous partez moins de 90 jours, vous devez obtenir un visa J-1, que vous soyez rémunéré ou non.

Coût du J-1 (tarif 2026): frais d'inscription de l'organisme sponsor (varie d'un organisme à un autre) + 185\$ pour la demande de visa + frais d'inscription au système SEVIS (\$35).

Pour toute information concernant les démarches de visa, veuillez consulter le site Internet de l'ambassade des Etats-Unis à Paris : <https://fr.usembassy.gov/fr/visas-fr/>

Le but du programme J1 « Summer Work Travel » est de faire découvrir la culture américaine à des jeunes étudiants étrangers (= non américains) et de leur permettre d'interagir avec des Américains pour entre autres améliorer leur niveau d'anglais oral. Il ne s'agit donc pas de gagner beaucoup d'argent.

NOTE SUR LES STAGES :

Il ne faut pas confondre la notion de stage et de jobs d'été. Un stage peut se faire en été ou pendant l'année mais doit être en relation avec vos études.

Un job d'été ne peut se faire que **pendant la période de mai à septembre** et concerne des « petits boulots » non qualifiés. La brochure « Stages (visa J1 Intern & Trainee) » est téléchargeable à partir de notre site internet :

<http://fulbright-france.org/fr/etudier-usa/documentation>

Les étudiants participant au programme Summer Work Travel doivent :

- Avoir au moins 18 ans au moment de leur départ ;
- Posséder un niveau d'anglais suffisant pour interagir avec succès dans un environnement anglophone ;
- Être inscrits dans l'enseignement supérieur et poursuivre activement un diplôme ou un autre programme d'études à temps plein et en présentiel dans un établissement situé en dehors des États-Unis ;
- Avoir validé avec succès au moins un semestre d'études supérieures ; et
- Avoir obtenu un placement professionnel avant leur entrée sur le territoire, sauf s'ils proviennent d'un pays bénéficiant du programme d'exemption de visa (c'est le cas des étudiants français).

Conditions d'éligibilité du stage

- Avoir un stage d'une durée comprise entre 2 mois minimum et 4 mois maximum.
- Avoir un stage qui se déroule obligatoirement sur les mois de juin à septembre.
- Bénéficier d'une rémunération minimale de 7,25 \$ par heure (ou 1 200 \$ par mois) sauf cas exceptionnels.

Exclusions au programme :

Les organismes sponsor ne doivent pas placer les étudiants dans les cas suivants :

- Dans des jobs qui nuiraient la réputation du programme Exchange Visitor Visa;
- Si l'étudiant doit acheter des produits à son employeur et les revendre pour subvenir à ses besoins ou s'il ou elle est payé à la commission sans salaire fixe ;
- Dans des jobs d'aide à domicile (garde d'enfant, auxiliaire de vie pour personnes âgées, jardinier ou chauffeur privé, aide aux personnes en mobilité réduite);
- Dans des emplois qui nécessitent un permis de conduite spécifique ou une licence d'exercice (ex.: métiers de la santé);
- Dans des emplois qui nécessite de pratiquer des soins à des patients ou qui nécessitent un contact physique tel que tatoueur, masseur, manucure, etc;
- Pour tous les emplois dans l'industrie pornographique;
- Pour des emplois de nuit (entre 22h et 6h du matin);
- Pour des emplois liés aux jeux de hasard et d'argent;
- Dans des postes liés à la lutte chimique contre les nuisibles, à l'entreposage, ainsi qu'aux centres de distribution de catalogues ou de commandes en ligne ;
- Dans des emplois qui ne permettent pas d'interagir avec des citoyens américains.



TROUVER UN PROGRAMME

Le rôle de l'organisme sponsor est de contrôler l'employeur et la viabilité du projet; fournir le certificat DS-2019 nécessaire à la demande de visa J1; mettre en place la couverture médicale du stagiaire; être disponible pendant toute la durée du stage pour renseigner, guider et aider le candidat. Tous les organismes sont privés et nécessitent des frais de prestations

Voici ci-dessous une liste partielle d'organismes sponsor représentés en France. Il faut parfois remplir un formulaire sur le site de l'organisme américain pour avoir les coordonnées de leurs représentants en France, donc cette liste est loin d'être exhaustive.

N.B. Le Centre EducationUSA tient à préciser que le fait de figurer sur ce document ne constitue pas une recommandation de la part de la Commission franco-américaine et que les organismes cités ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Veuillez les contacter directement pour avoir plus de renseignements sur leurs prestations.

America Welcome by Calvin Thomas / Intrax

Organisme spécialisé dans le traitement des dossiers de demandes de Visa J-1, America Welcome vous accompagne pendant toute la durée de la procédure d'obtention de ce précieux sésame.

La prestation proposée par America Welcome comprend :

le DS-2019 (fourni par l'agence américaine Intrax) + le SEVIS + l'assurance.

[Cliquez ici pour plus d'infos.](#)

CCUSA : Work Experience USA & Camp Counselors USA

Organisme spécialisé dans les échanges culturels depuis 1986, CCUSA propose des placements en tant que "camp counselors" (moniteur de camp de vacances); des jobs saisonniers et du travail bénévole. Ils sont agréés par le département d'état pour vous fournir le document officiel (DS2019) pour l'obtention du visa J1.

[Pour en savoir plus, contactez CCSU au Pays-Bas.](#)

Parenthèse Paris / CIEE

Pour vous donner accès aux visas J-1, Parenthèse a établi un partenariat avec un sponsor officiel désigné par le gouvernement américain. Ensemble, nous vous permettons donc de travailler le temps d'un été aux USA en toute légalité dans le cadre du programme J-1 WORK AND TRAVEL USA (SUMMER WAT USA).

[Contactez Parenthèse pour en savoir plus.](#)



TROUVER UN PROGRAMME

INTEREXCHANGE – Représenté en France par le groupe ADIONA

La société Groupe Adiona accompagne - entre autres - les étudiants dans leurs projets d'emploi saisonnier aux Etats-Unis à travers le programme Work and Travel. Les jobs proposés durant la période estivale et dans des domaines variés (hôtellerie, restauration, lifeguard, parc d'attractions, etc.), sont rémunérés en moyenne 1400\$/mois (incluant parfois le logement).

[Cliquez ici pour en savoir plus.](#)

GEOVISIONS - Représenté en France par Pistes Solidaires

Le programme Wanago - par Pistes Solidaires est le service 100% dédié à la mobilité des jeunes en Europe et dans le monde. Leur rôle est de créer des opportunités, réunir des offres, les proposer à l'étudiant, et l'accompagner tout au long de son projet. Pour l'obtention du visa J1, ils travaillent avec l'organisme américaine agréé Geovisions.

[Plus d'infos en cliquant ici.](#)

QUELS SONT LES FRAIS A PREVOIR

1. Billet d'avion transatlantique : entre 500 € et 1 500 € selon la destination;
2. Frais de prestations de services des organismes sponsor pour la délivrance du DS-2019 : minimum 500€ selon les services proposés et la durée du stage;
3. L'assurance santé est inclus dans les frais de l'agence mais il est parfois nécessaire de prendre une assurance complémentaire pour être couvert au maximum (prévoir une centaine d'euros);
4. Frais de demande de visa 185\$;
5. Frais d'enregistrement SEVIS : 35\$
6. Frais d'entretien (logement, nourriture) : minimum 1 500 € par mois selon la destination (à NY ou LA : plutôt le double !) - en sachant que vous êtes toujours rémunéré (minimum 7,25\$ de l'heure) et parfois les employeurs vous offrent un logement.
7. Frais de transports locaux : Entre \$50 et \$150 par mois pour une carte de transport. Il est possible de louer une voiture sur place mais les coûts sont très élevés pour les étudiants de moins de 25 ans.

POSSIBILITES D'AIDE FINANCIERE

Aucune aide financière tant pour le séjour que pour le voyage ne peut être envisagée de la part de l'Ambassade des États-Unis ni de la Commission franco-américaine Fulbright France pour permettre des jobs d'été aux États-Unis.

Sachez cependant qu'un certain nombre de conseils régionaux attribuent des bourses aux étudiants résidents de la région afin de favoriser la mobilité internationale. Nous vous suggérons de vous renseigner auprès du service des relations internationales de votre école ou auprès du conseil régional de votre lieu de résidence et / ou d'études. Vous pouvez également consulter le site Etudiant.Gouv.Fr

LES BOURSES DE VOYAGE ZELLIDJA

Chaque année, l'Association et la Fondation Zellidja décernent environ 100 bourses à des jeunes motivé-es, qui s'engagent à partir pendant au moins 31 jours, en conduisant une étude dans le pays de leur choix et sur le sujet qui les passionnent, présentés dans leur projet.

[Plus d'infos cliquez ici.](#)



TRAVAIL BENEVOLE

Il est possible d'effectuer un travail bénévole temporaire sans visa J-1 (c'est-à-dire dans le cadre du Programme d'Exemption de Visa (ESTA), ou avec le visa touristique B-1, voir <https://fr.usembassy.gov/fr/visas-fr/visas-de-sejour-temporaire/>) sous des conditions bien précises.

- L'organisation doit être à but non lucratif et bénéficier du statut 501(c).
- La mission humanitaire de l'organisation doit avoir un impact régional, ayant pour objectif d'améliorer la vie de la communauté locale.
- Les tâches du bénévole ne peuvent pas comprendre la vente de biens ou la collecte de fonds.



COMMENT NOUS CONTACTER

- Pour une information générale sur les études supérieures aux Etats-Unis : consultez notre site web fulbright-france.org, rubrique “[Etudier aux USA](#)”
- Pour une information sur les bourses de la Commission franco-américaine : consultez notre site web à la rubrique “[Bourses](#)”.
- Consultez nos tutoriels et vidéos témoignages sur notre page Youtube [@ComFulbrightFR](#)
- Abonnez-vous à nos réseaux sociaux :
 - Facebook [@fulbrightfrance](#)
 - Instagram [@franceeducationusa](#) et [@fulbrightfrance](#)
- Abonnez-vous à notre [newsletter mensuelle](#).
- Vous n’avez pas trouvé de réponses à vos questions ?
 - posez-les par le biais de notre [formulaire de contact](#).
 - Participez à nos [sessions d’informations virtuelles](#) (une fois par mois, le lundi à 17h CET, sur Zoom).
 - Pour des conseils personnalisés, [prenez rendez-vous avec notre conseillère](#).

Février 2026

Centre EducationUSA

Commission franco-américaine Fulbright France

9 rue Chardin, 75016 Paris, France

